



Livret du forum

1ère édition

Le 12 mai 2022 à Gourdon

Direction Départementale des Territoires du Lot



VISIT…

LANZAROTE Caliente.COM

« changement climatique j'agis en aménageant mon territoire »



Préambule

LA DDT DU LOT SENSIBILISE LES ÉLUS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Direction départementale des Territoires du Lot a organisé un évènement à destination des élus du département, afin de les sensibiliser sur le changement climatique, ses effets, ainsi que les mesures qu'il est possible de mettre en œuvre à l'échelle communale ou intercommunale. **L'objectif de cette matinée du 12 mai 2022 était de motiver les élus, leur montrer que des actes simples et des opérations adaptées peuvent contribuer, même à une échelle locale, à agir pour limiter les impacts du changement climatique et rendre les territoires plus résilients**.

Une soixantaine de maires et de conseillers municipaux, des conseillers départementaux, la présidente du parc naturel régional des Causses du Quercy, les sous-préfets de Gourdon et de Cahors, des techniciens de collectivités ont assisté à cette matinée qui comprenait un exposé d'un spécialiste du climat, des témoignages d'élus, une table ronde animée par le directeur départemental des territoires et un salon des solutions rassemblant des acteurs locaux en capacité d'appuyer les collectivités du Lot dans le passage à l'acte.

Cette manifestation a reçu le soutien de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) d'Occitanie.

Les mots d'introduction

« que tous s'engagent ! »

Jean-Marie COURTIN
Maire de Gourdon.



Jean-Marie Courtin, maire de Gourdon, ville d'accueil du forum :

« La lutte contre le changement climatique doit-être au cœur de toutes nos préoccupations et de toutes nos réflexions, comme nous le rappelle le dernier rapport du GIEC. Le partage des usages de l'eau devient de ce fait une préoccupation importante, notamment pour nos agriculteurs. Pour répondre à cette problématique et à d'autres, la communauté de communes Quercy Bouriane et sa voisine de Cazals – Salviac souhaitent s'engager dans une démarche volontaire d'élaboration d'un Plan Climat, Air, Énergie Territorial (PCAET) concomitante à l'élaboration du SCoT intercommunal. Je remercie les élus de communes rurales d'autres départements venus partager leur expérience sur des actions qu'ils ont mises en œuvre et dont on pourra tirer des enseignements pour nos territoires ».

Nicolas REGNY
Secrétaire général
Sous-préfet de l'arrondissement de Cahors.



Nicolas Régny, secrétaire général de la préfecture du Lot :

« Le temps du constat est passé, est désormais venu le temps de l'action publique ! L'ensemble des acteurs en responsabilité doivent être en capacité de se mobiliser, d'écouter ce qu'il se fait ailleurs, de prendre des initiatives, d'agir sur un sujet qui nous concerne tous ! L'État est là pour vous accompagner ».

Ouverture de la session en plénière

Contextualisation

Pierre Taverniers, météorologue,prévisionniste et spécialiste du changement climatique à Météo France.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

METEO FRANCE

« Du fait de l'inertie de l'atmosphère*, les gaz à effet de serre relâchés durant les dernières décennies vont avoir un impact sur lequel nous ne pourrons absolument rien faire sur la tendance jusqu'à 2050. Les efforts de réduction des émissions que nous devons faire aujourd'hui ont ainsi pour but de limiter le réchauffement sur la période 2050-2100.

Le réchauffement est déjà présent (+1,5 °C par rapport à 1970) et demeure inéluctable sur les décennies à venir ; c'est pourquoi il est nécessaire d'adapter dès aujourd'hui nos territoires et nos modes de vies pour y faire face. »

Exposé sur les enjeux planétaire au réchauffement climatique

« Sans équivoque, l'influence de l'être humain est la cause principale du réchauffement climatique observé depuis le milieu du XXe siècle. »

***Les principaux gaz à effet de serre (GES) liés à l'activité humaine :**
Dioxyde de carbone CO_2
Méthane CH_4
Protoxyde d'azote N_2O.

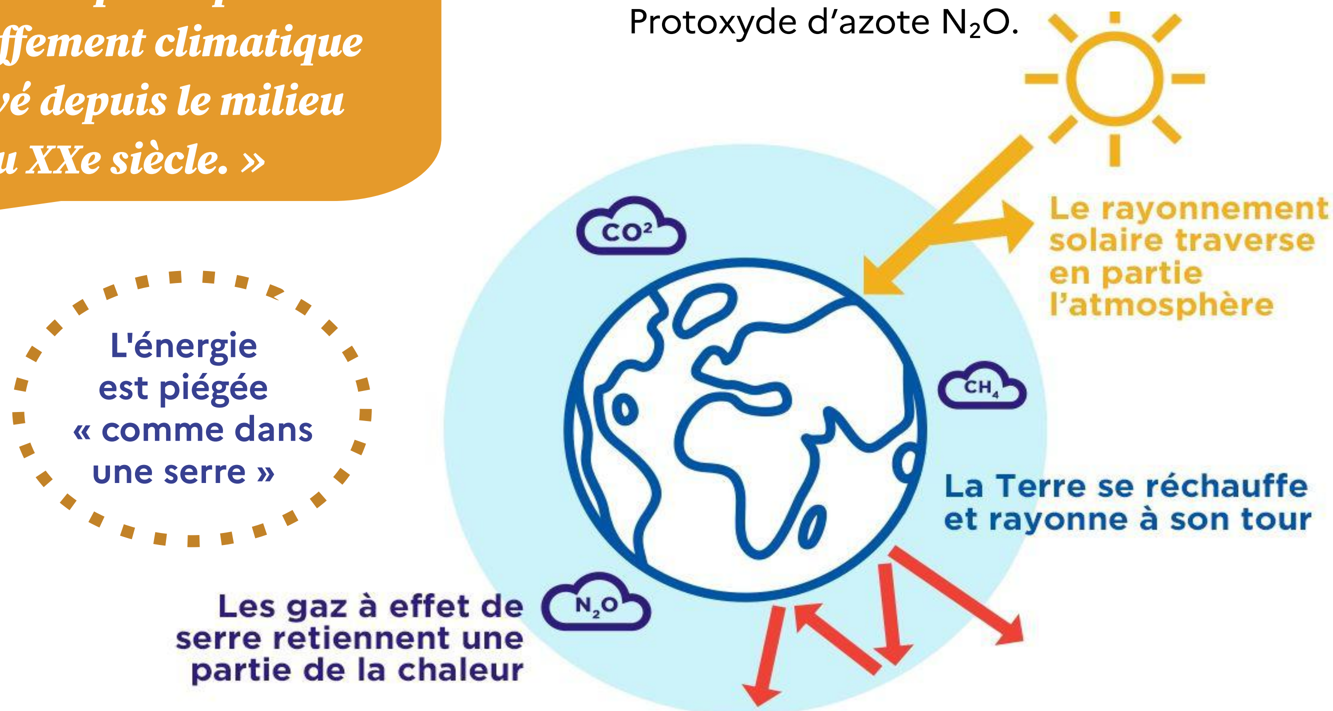


Schéma de la convention Citoyenne pour le climat

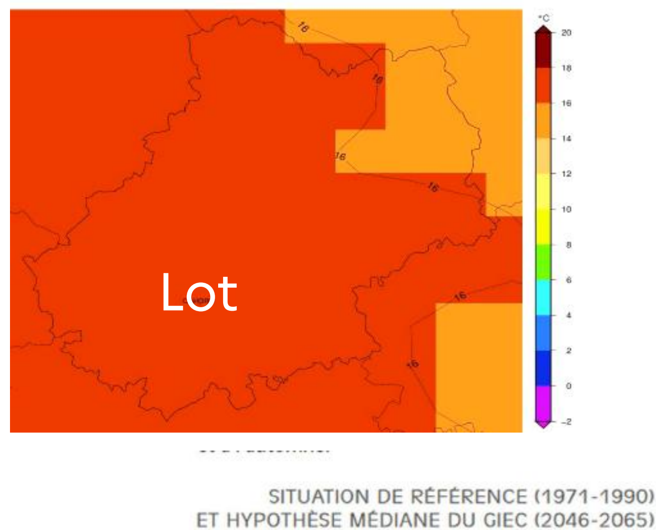
Ouverture de la session en plénière

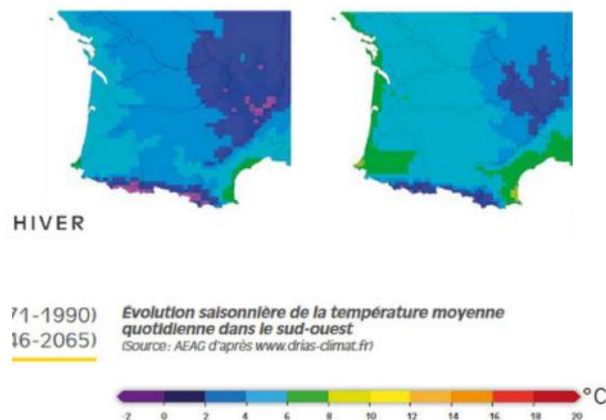
Contextualisation

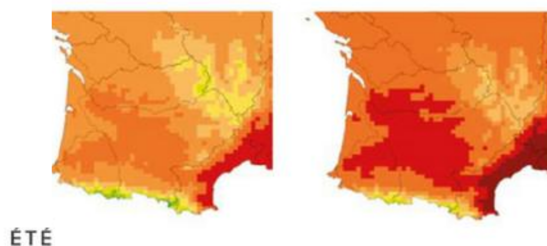
« depuis le début des années 1980, la température ne fait qu'augmenter, on sort de la zone de stabilité des 10 000 dernières années. »

De l'effet de serre aux observations dans le département du Lot

Drias
Température moyenne [°C]
pour le RCP8.5 : Scénario sans politique climatique
Horizon lointain (autour de 2085) – Moyenne annuelle
Produit multi-modèles de DRIAS-2020 : médiane de l'ensemble







« Parmi les scénarios de réchauffement élaborés par les climatologues en fonction des hypothèses d'émission de gaz à effet de serre, le pire scénario (le 8.5) qui se base sur une poursuite de l'augmentation des émissions de GES et qui correspond à **la trajectoire que nous poursuivons aujourd'hui, prévoit des évolutions majeures du climat dans le Lot.**

Il faut s'attendre à une augmentation de la température moyenne de 4°C entre 1970 et 2085, ce qui correspondrait alors à une température moyenne annuelle de 16 °C sur le département. Alors que le Lot connaissait en moyenne 3 jours de fortes chaleurs (+ de 30 °C) par an autour de 1970, ce nombre s'élèverait à 26 jours à la fin du siècle, dans ce scénario 8.5.

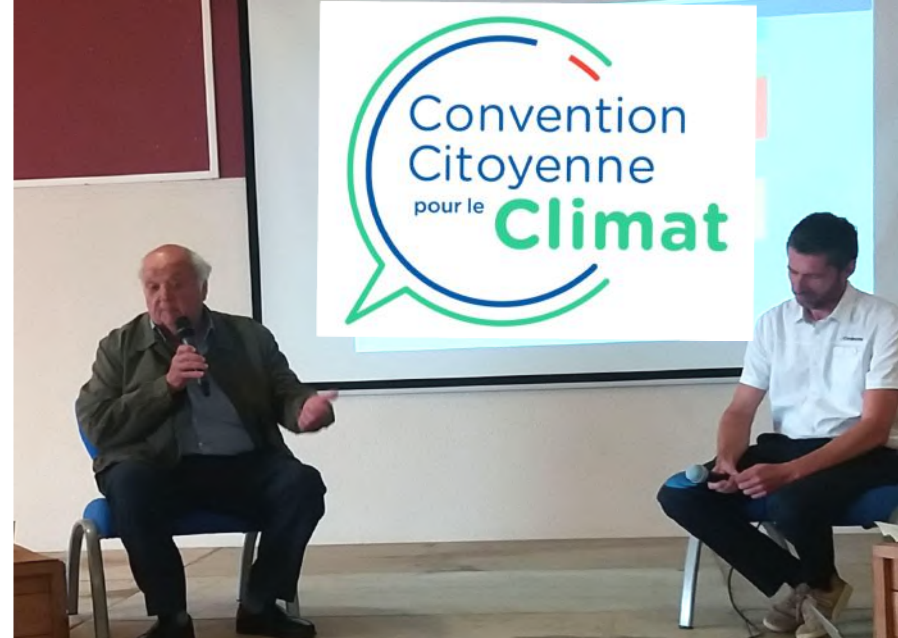
Du côté des précipitations, les prévisions annoncent une baisse de 100 mm des précipitations, ce qui, combiné à la hausse des températures, entraînera un bouleversement de l'état d'humidité des sols en passant de 2 à 6 mois de sols secs par an.

Les paysages lotois et la végétation qui les compose seront bouleversés ; des espèces vont disparaître.
La végétation méditerranéenne va se développer dans toute la France » .

« la Convention Citoyenne pour le Climat est une expérience démocratique inédite. Elle s'inscrit dans la continuité du Grand Débat National et de la crise des « gilets jaune ». Les mesures en faveur de l'écologie, comme le projet de taxe carbone sur les carburants, sont en effet ressenties comme une injustice dans la mesure où elles font porter le coût de la transition écologique sur les classes populaires et les milieux ruraux et péri-urbains plus dépendants de l'automobile.
Dans ce contexte, la Convention Citoyenne pour le Climat a eu pour objectif de proposer des solutions permettant « d'atteindre une baisse d'au moins 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale » .

« L' adhésion des citoyens est très importante. N'ayez pas peur d'interroger les citoyens dans vos communes ! Il faut faire prendre conscience que tout n'est pas permis en fonction des normes et des règles, mais que tout est réalisable ! »

Composée de 150 citoyens tirés au sort parmi la population française, elle a formulé des propositions sur l'ensemble des champs de la société. À l'issue de ses travaux, un rapport contenant 149 mesures (une d'entre elle n'ayant pas été retenue par la majorité des citoyens) a été remis en juin 2020 au gouvernement qui avait alors pris l'engagement de les soumettre "sans filtre" soit au référendum, soit au vote du parlement, soit de les appliquer par voie réglementaire.
Une partie des mesures proposées a été transcrite dans la loi Climat et résilience adoptée en août 2021 » .



Ouverture de la session en plénière

Démocratie

Philippe Mompart (Degagnac, Lot) membre de la Convention Citoyenne pour le Climat.

« La planète n'est ni de droite ni de gauche ni du centre ; elle peut vivre sans nous, mais nous ne pouvons pas vivre sans elle, alors respectons là ! »



Table ronde

Les élus témoignent des nombreuses façons d'agir

Animé par Jean-Pascal Lebreton,
directeur de la DDT du Lot.

Stéphane DENOYELLE
maire de Saint- Pierre-d'Aurillac (33).

Michel MAYA
maire de Tramayes (71).

David TAUPIAC
maire de Saint-Clar (32).

Les invités

« créer un écoquartier »

David TAUPIAC
maire de Saint-Clar (32)
1046 habitants.



« Nous avions besoin d'attirer de nouveaux habitants, mais nous ne voulions pas reproduire le schéma de développement des constructions en étalement où les gens s'impliquent moins dans la vie du village. Nous avons donc eu l'idée de créer un écoquartier dans la continuité du bourg.

Il a fallu s'acculturer aux concepts de développement durable.
Pour cela, nous avons fait appel à un **architecte-urbaniste en assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)** intéressé par adapter le modèle d'écoquartier, notion plutôt urbaine, au milieu rural. L'opération a pris en compte les objectifs de développement durable : petites parcelles, densification, gestion des eaux pluviales, verdissement, lieu de rencontre, avenir désirable notamment pour les jeunes...

« la concertation des habitants »

Nous avons anticipé le changement climatique, dans la conception, en dimensionnant un système de retenues d'eau et de petites noues avec des pentes douces qui retiennent l'eau. Lors des grosses pluies qui ont fait des ravages en 2018, seul l'écoquartier n'a eu aucun problème.
Nous avons également essayé de reproduire le schéma de la Bastide avec sa place centrale. Elle allie des éléments techniques en retenant l'eau, paysagers avec des arbres de hautes tenues et sociaux comme lieu de rencontre.

« Lors des grosses pluies qui ont fait des ravages en 2018, seul l'écoquartier n'a eu aucun problème. »

La concertation des habitants a commencé lors de l'établissement de l'atlas de la biodiversité avec des balades. **Cela a permis de nourrir la vision d'aménagement de la commune.** Cela a débouché sur la démarche "Coribior" avec la réouverture de 5 km de chemins ruraux qui maillent le territoire et la plantation de haies pour la reconquête de la biodiversité. La démarche a eu comme objectif de donner l'exemple pour que les privés se saisissent de la question.
Forts de cette expérience, nous avons mis en place des comités de quartier et avons embauché, dans le cadre du dispositif de l'État « Petite Ville De Demain », une spécialiste de la démocratie participative. Elle anime la démarche de réhabilitation du centre-bourg, pôle patrimonial, touristique et culturel avec l'objectif d'associer les citoyens dans la conduite de projet.
L'association du citoyen est importante dans nos communes, mais elle ne s'improvise pas et doit être cadrée » .

Les invités

« les déplacements doux »

Stéphane DENOYELLE
maire de
Saint- Pierre-d'Aurillac (33)
1311 habitants.



« Le bourg est traversé par la RD 813 (axe Bordeaux-Toulouse) et la voie de chemin de fer, facteurs d'attractivité mais aussi de beaucoup de nuisances. Il résulte des comptages 1500 véhicules / jour sur cette traverse.

« La végétalisation »

À notre arrivée , les habitants nous ont interpelés sur la vitesse et la circulation des poids-lourds. Nous avons d'abord répondu par des dispositifs de sécurité : dos d'âne, radars pédagogiques, mais cela ne traitait qu'une partie de la question. On a recruté un bureau d'études ayant une dimension paysagère qui a proposé de végétaliser le centre-bourg très minéral. La végétalisation a permis de réduire la vitesse en cassant les lignes droites et en rétrécissant le champ de vision des automobilistes. **En intégrant le paysage et le verdissement dans le traitement de la traverse, nous avons apaisé la circulation et obtenu un environnement plus agréable à vivre. Le choix de travailler avec un paysagiste plutôt qu'un bureau d'études spécialisé dans les voiries et réseaux, a changé la donne.**

« Il y a des îlots de chaleur aussi dans nos centre-bourgs ; il faut y remédier en remettant du végétal sur nos places de villages et dans nos espaces publics, là-même où le tout voiture l'avait évacué. »

Nous avons également agi sur les déplacements doux. Les projets de voies vertes sont des projets au long cours portés par le Conseil Départemental de Gironde. Un tronçon de l'axe du Nord de l'Europe à Sète traverse notre commune. C'est à la base un projet touristique. **Nous en avons fait un projet de mobilité locale et du quotidien en connectant ce projet de voie verte structurante à des lieux de vie du bourg comme le collège, par un maillage de voies adaptées et sécurisées » .**



Avec 4 autres EPCI, nous avons pris la compétence « mobilité » sur l'axe de la Garonne et nous sommes en train de monter le Syndicat Aquitaine Mobilité dans la continuité de la métropole bordelaise, en embrassant toutes les possibilités offertes par la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019.
Ce syndicat s'est fixé l'objectif de faciliter les déplacements quotidiens, en confortant le réseau ferroviaire :
la cohérence des plans de mobilité de chaque village et leur articulation avec l'accès aux gares, permet de « recoudre » les liaisons douces et de favoriser le report de la voiture vers le train.

« Donner de la cohérence dans les projets communaux pour permettre le report modal est un impératif, d'autant plus aujourd'hui avec l'augmentation du prix de l'essence ; cela devient un problème social en plus de celui climatique dont on avait déjà conscience. »

Les invités

« sobriété, efficacité et développement énergétiques »

Michel MAYA
maire de Tramayes (71)
1056 habitants.



« La commune s'est engagé dans une démarche TEPOS depuis une dizaine d'années avec l'objectif d'atteindre et de combiner sobriété, efficacité et développement énergétiques. La collectivité est passée en consommation électrique de 400 000 KWh en 2007 à 117 000 KWh en 2017, soit une facture énergétique divisée par plus de 3 en 10 ans.

La municipalité est aujourd'hui autonome en électricité grâce à la baisse de la consommation combinée au développement des énergies renouvelables.



Pour atteindre ce résultat, nous avons notamment agi sur l'extinction de l'éclairage public la nuit ; en 2006, nous avons construit une chaufferie alimentée par du bois déchiqueté issu d'une scierie située à 6 km.
Son réseau a été étendu à tous les bâtiments publics, l'EHPAD et 60 logements de particuliers. Elle génère une économie de 200 000 l. de fuel par an.
Chaufferies biomasse, couvertures photovoltaïques des bâtiments publics, création d'ombrières ont diminué les coûts de fonctionnement municipaux. Ce travail a été conduit à taux de fiscalité constant depuis 1995. La commune est désormais autonome et excédentaire en énergie.

« La transition écologique est une chance pour le milieu rural. Si on veut une nation TEPOS, cela va se passer dans le rural. Comme on est pourvoyeur alimentaire, il faut qu'on devienne pourvoyeur énergétique. »

« Il faudrait un millième de la surface du Lot couverte en photovoltaïque pour répondre à ses besoins énergétiques. Quand on voit les surfaces de hangars et de parkings, qu'est-ce qu'on attend ? Il va falloir que les élus osent ! »

Aujourd'hui, nous travaillons sur la rénovation des bâtiments (hôpital, ancienne école devenue une école d'enseignement supérieur en économie sociale et solidaire). La solution est de traiter ce poste dans sa globalité et non au coup par coup. Si on segmente, les coûts sont supérieurs et le résultat inférieur. Nous avons ainsi travaillé la rénovation et la transformation de l'ancienne gendarmerie en 11 logements traversants (nord/sud) de manière globale, avec pour priorité l'externalisation des accès, l'isolation par l'extérieur, l'installation d'une micro-chaufferie autonome et de panneaux photovoltaïques sur le toit, l'optimisation du confort d'été et de la qualité de l'air intérieur (zone de radon) »...

« Pour passer à l'acte, l'élu est souvent désarmé. Il faut un déclencheur, une ingénierie de départ et cela manque cruellement aux élus ruraux. Si nous n'avons pas assez d'ingénierie dès le départ, le projet est mort dans l'œuf ! »

Échanges avec la salle

Les élus présents ont partagé leurs interrogations avec les intervenants : comment impliquer tous les acteurs locaux au-delà des collectivités ? notament l'agriculture ? comment mettre en adéquation le temps politique et l'urgence de l'action climatique, notamment pour produire des ENR ?

Les réponses sont multiples et complémentaires : le législateur peut faire évoluer la réglementation pour des procédures plus rapides, les élus peuvent planifier les ENR, et par exemple imposer le déploiement du photovoltaïque sur toiture via leurs PLUi. Les surfaces de toitures pourraient probablement à elles seules couvrir les besoins en consommation électrique, 500 ha environ suffiraient : qu'attend-t-on pour les trouver ? Faut-il passer au coercitif ? La localisation de la production des ENR est questionnée, dans une perspective d'aménagement des territoires : le rural va-t-il devenir le pourvoyeur d'énergie de l'urbain ? Avec quelles contreparties ? Les équilibres métropole-rural sont à réinventer.

Au-delà du réglementaire, salle et intervenants s'accordent à souligner que les plus gros besoins sont en ingénierie et en financements, réorientés pour que les projets sortent.

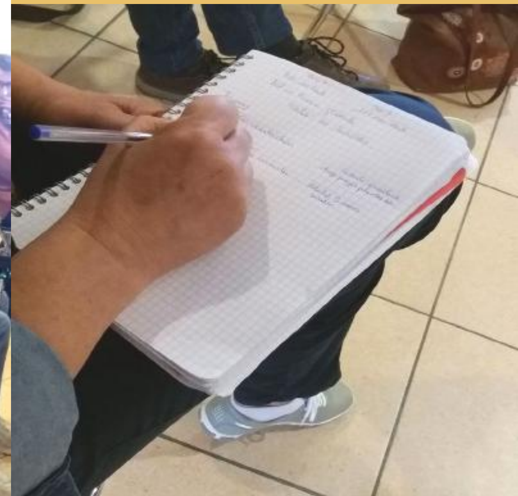
Le financement des projets d'ENR est structurant pour les territoires ruraux : ils nécessitent des financements extérieurs ; comment faire pour éviter l'appropriation par les grands groupes ?

L'appui sur des opérateurs d'aménagement locaux type SEM est cité, et notamment la SEM alors en cours de création par TE46 et le conseil départemental.

« Si l'on ne fait pas notre part maintenant , nos enfants devront faire face à une révolution Écologique. »





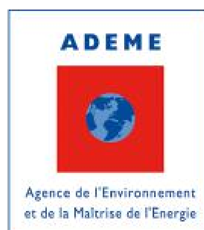


Le salon des solutions : pour aider au passage a l'acte

Neuf acteurs locaux et régionaux (ADEME, Agence de l'eau Adour Garonne, Région Occitanie, Département du Lot, DDT, PNR des Causses du Quercy, agence locale Quercy énergies, SYDED, Territoire d'énergie Lot) ont animé un salon des solutions et présenté aux élus, sur leur stand, des outils d'accompagnement ou d'ingénierie financière pour leur projet.



















Syndicat Mixte Départemental d'Elimination des Déchets du Lot



Retrouvez le Forum sur
www.lot.gouv.fr
Rubrique
Forum changement climatique



Lien pour aller plus loin :
Agir pour adapter nos territoires

PRÉFET DU LOT
Liberté Égalité Fraternité

Livrable Forum climat - 1ère édition – Réalisation SPPDD et Unité communication DDT du Lot - juillet 2022
Crédits photos DDT du Lot, photo couverture La Dépêche du Lot, cartes météo France (B. Tavernier).